

1.

Débitrice:

Bar Restaurant Pizzeria des Sablons

Sàrl, Rue des Sablons 2, 2000 Neuchâtel
2.

Déclaration de faillite:

22.06.2006
3.

Suspension de faillite:

14.07.2006
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP:

07.08.2006
5.

Avance de frais:

CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ullérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques:

but: exploitation d'établissements publics, etc.
- Office des faillites

2053 Cernier

(00180895)